

CONDITIONS GENERALES DE VENTE : EMBLACEMENT

Toute personne séjournant au camping devra prendre connaissance du règlement intérieur dès son arrivée et s'engager à le respecter.

Les campeurs devront être assurés personnellement pour toutes les activités proposées dans le cadre du camping. La Direction décline toute responsabilité tant sur le plan des dommages corporels que sur les dommages matériels.

RÉSERVATION ET RÉGLEMENT DU SEJOUR :

1/ Pour toute réservation, nous demandons un versement d'arrhes correspondant à 25% du prix du séjour + 14 € de frais de dossier. Vous avez la possibilité de souscrire à l'option liberté. Le montant de l'option liberté est de 3,5% du prix du séjour. Elle vous assure le remboursement des arrhes jusqu'à 48h avant votre date d'arrivée. La non-acceptation de l'option liberté entraîne le non remboursement des arrhes quel que soit le motif. L'option liberté ne pourra être souscrite en dehors du contrat de réservation. L'option liberté ne permet pas le remboursement du solde du séjour en cas de départ anticipé.

2/A partir de la demande de réservation par mail ou par téléphone de l'emplacement, nous gardons les options de réservation une semaine sur notre planning. En cas de retard pour le règlement des arrhes, merci de prévenir la réception.

3/Le règlement du solde du séjour doit être réalisé à l'arrivée, avant la prise de possession de la location. Paiement par carte bancaire, espèces ou chèques vacances. Les chèques ne sont pas acceptés pour le règlement du solde du séjour.

CAUTIONS DEMANDEES :

2/ Une caution de 10€ en espèces vous sera demandée pour le badge de la barrière et restituée à votre départ.

ARRIVEE ET DEPART

2/ Pour les emplacements : Arrivée à partir de 12h, Départ jusqu'à 12h.

3/ Pour toute arrivée différée, merci d'avertir la réception. L'emplacement ou le mobil-home sera dans le cas échéant rendue disponible 24h après la date d'arrivée. Les arrhes seraient alors perdues et ne pourraient être remboursées.

VISITEURS :

Chaque visiteur doit se présenter au bureau d'accueil. Les visiteurs sont admis sur le terrain mais aucun accès n'est possible à la piscine.

ANIMAUX :

1/ Tout animal doit être identifié et vacciné. Le carnet de vaccination doit être présenté à l'arrivée.

2/ Les chiens de 1ère et 2° catégorie ne sont pas acceptés sur le camping.

3/ Un seul animal autorisé par emplacement.

4/ Il est interdit de laisser un animal seul sur un emplacement.

PISCINE :

1/ La piscine est ouverte de mi Avril à mi Octobre (selon la météo).

2/ Les shorts sont interdits ; **seuls les slips ou boxer de bain sont autorisés.**

3/ En saison, le port du bracelet du camping est obligatoire pour l'accès à la piscine.

Camping les Casteillets *** SARL DESPERIES
66490 St Jean Pla De Cortis. TEL : 04 68 83 26 83
Mail : jc@campinglescasteillets.com
Site internet : www.campinglescasteillets.com
APE 552C – SIRET 478 179 59100019

Bordereau de réservation 2020 : Emplacement

Pour réserver votre emplacement, merci de renvoyer ce bordereau avec les arrhes, soit 25% du séjour + 14 € de frais de dossier. Chèque à l'ordre de SARL DESPERIES.

Je prends l'option liberté pour un montant de 3,5% du prix du séjour, soit :€
En cas d'annulation jusqu'à 48h avant votre départ, nous vous remboursons le montant des arrhes.

Je ne prends pas l'assurance annulation, mes arrhes ne pourront en aucun cas être remboursées.

Nom..... Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél. portable E-mail@.....

DATE D'ARRIVEE :/...../2020 DATE DE DÉPART :/...../2020

Branchement électrique 10A Location frigo

Immatriculation du véhicule : _____ Marque : _____

Veillez indiquer les noms, prénoms et dates de naissance des occupants

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Montant des arrhes (25% du séjour)	€
Option liberté facultative (3,5% du prix du séjour)	€
Frais de dossier	€
MONTANT TOTAL DES ARRHES	€

»

J'ai pris connaissance des tarifs et des conditions générales, et je confirme la réservation ci-dessus.
Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Signature :